



## **Rentrée des Archers Saint Clairois...**

La première réunion de préparation de la saison 2020 -2021 des Archers Saint Clairois s'est déroulée vendredi 14 août 2020. Un certain nombre de décisions ont été prises.

Dans le contexte particulier actuel de sortie de confinement suite à la pandémie de Covid 19, en l'état de la réglementation des règles imposées par la FFTA pour respecter la distanciation physique, nous sommes contraints de limiter les effectifs des Archers Saint Clairois pour la saison nouvelle.

**Seuls les archers déjà inscrits au club au titre de la saison 2019-20 pourront se réinscrire ainsi que les débutants adultes.**

### **Inscriptions 2020 – 2021**

Les séances d'inscriptions se dérouleront les mercredi 26 août et 2 septembre de 18h00 à 20h00 à l'espace Jean Fournet (boulodrome).

Vous aurez reçu, fin août, sur votre messagerie, votre dossier de réinscription FFTA que vous voudrez bien nous rapporter signé accompagné d'un certificat médical de moins de 3 ans si ce n'est déjà fait la saison dernière.

Les créneaux d'entraînements seront les suivants pour cette saison

Lundi 20h00 – 22h00 : Adultes 2<sup>ème</sup> année : Jean Yves DALIBON

Mercredi 14h00 – 16h00 : 1<sup>er</sup> groupe jeune : Noel VINCENT

Mercredi 16h00 – 18h00 : 2<sup>ème</sup> groupe jeune : Noel VINCENT

Mercredi 20h00 – 22h00 : Archers confirmés : Nicolas ROSIGUE

Jedi 20h00 – 22h00 : Adultes débutants : Noel VINCENT

Les autres créneaux du lundi et du mercredi étant des créneaux de tir libre

La distribution des kits d'archer s'effectuera lors du premier créneau d'entraînement, la semaine du 9 septembre.

Un rappel : pour les débutants le prêt du matériel est gratuit la première année moyennant un chèque de caution de 200€ (non retiré et rendu en fin de saison)

Pour les jeunes deuxième année, le prêt de l'arc est toujours gratuit mais il est souhaitable que les archers s'équipent avec leur matériel propre (Fausse corde, carquois, protège bras, palette, flèches). Soit fourni par le club et revendu à prix coûtant, soit l'archer achète lui-même son matériel).

A partir de la deuxième année, le prêt de l'arc reste gratuit pour les jeunes et facturé 40€ pour les adultes.

### **Cout de la licence pour la saison 2020 – 2021**

**Suite à la crise sanitaire, qui a perturbé une partie de la saison de tir 2019-2020. Le bureau des Archers Saint Clairois, a décidé une réduction de 50% de la part club pour les archers qui étaient inscrits sur la saison 2019-2020 et se réinscrivant cette saison.**

Licence adultes compétition : 90€

Licence adulte en club : 82€

Licence jeune : 59€

Licence poussin : 50€

### **Prix des licences pour les autres archers (débutants adultes)**

Licence adultes compétition : 110€

Licence adulte en club : 102€

Licence jeune : 74€

Licence poussin : 65€

### **Déroulement des entraînements**

Cette saison, les archers, qui auront emprunté du matériel au club, gèreront la totalité de leur matériel d'archerie (arc compris) qu'ils emmèneront avec eux à la fin de l'entraînement et dont ils resteront responsable.

L'archers se munira d'un masque qu'il quittera lors de la séance d'entraînement et d'un flacon de gel hydroalcoolique.

L'accès au bureau des archers est interdit à tous les archers pendant les entraînements

### **Assemblée générale du samedi 12 septembre 2020**

L'assemblée générale des Archers Saint Clairois se déroulera le samedi 12 septembre 2020 à 10h00 à l'espace Jean Fournet.

C'est un moment important dans la vie de notre association

**Nous comptons sur votre présence.** Mais pour que cette assemblée soit valide, il faut un minimum d'archers présents (quorum). Donc si vous ne pouvez être présents, un pouvoir est joint à ce courrier pour vous faire représenter.